

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- Un médecin psychiatre coordonnateur
- Des infirmières
- Une aide-soignante
- Une art-thérapeute
- Une ergothérapeute
- Une psychologue clinicienne
- Une neuropsychologue
- Une assistante sociale
- Une diététicienne



L'équipe vous accueille à la demi-journée, une à plusieurs fois par semaine, selon votre contrat de soins préétabli pour une durée déterminée.

Adresse :

Rez-de-chaussée du Pavillon Raoul Dufy
Hôpital de Saint Julien
Rue Guillaume Lecoinge
76140 Le Petit-Quevilly

Accès :

Transports en commun

Ligne 41 – Arrêt « Saint-Julien »

Ligne 6 – Arrêt « Elisa-Lemonier »

Métro direction « Georges-Braque », Arrêt « Saint-Julien »

Plan d'accès



Horaires d'accueil des patients

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Tél : 02 32 88 90 97

(Possibilité de laisser un message vocal sur le répondeur en dehors des heures d'ouverture)



L'hôpital de jour (HDJ) est une structure de soins qui vous propose un accompagnement spécialisé dans la prise en charge de vos troubles addictifs.

Ses missions principales :

- La consolidation de l'abstinence
- La prévention des rechutes
- La préparation à une démarche d'abstinence
- L'aide à la mise en place d'une consommation raisonnée de la substance qui vous pose problème

L'objectif thérapeutique global consiste à vous soutenir dans votre motivation et votre capacité à modifier votre comportement de dépendance afin que vous accédiez à une meilleure qualité de vie.



Préalable indispensable à votre admission en HDJ

Vous devrez vous assurer auprès de votre mutuelle qu'elle prenne bien en charge le code DMT 214 (code correspondant aux soins addictologiques hospitaliers).

PROCEDURE D'ADMISSION

Dans le cadre de votre suivi addictologique, le professionnel de santé peut décider de vous adresser en HDJ. Pour toute demande d'admission, vous devrez prendre contact avec le secrétariat de l'HDJ. Une consultation de pré-admission vous sera alors proposée avec le médecin coordonnateur afin que vous puissiez définir vos objectifs de soins.

Une fois l'admission validée, le médecin établira avec votre accord, un contrat de soins individualisé, adapté à vos besoins. Votre prise en charge s'organisera autour d'entretiens individuels et de la programmation d'activités thérapeutiques de groupe, encadrées par une équipe pluridisciplinaire.

PRISES EN CHARGE INDIVIDUELLES

Consultations médicales

Elles permettent de réévaluer régulièrement votre prise en charge au sein de l'HDJ. La prescription des activités de groupe est définie pendant ces consultations dans le cadre du renouvellement de votre contrat de soins.

Entretiens spécialisés

Des entretiens soignants formels ou informels vous sont proposés à une fréquence pluri-hebdomadaire (dans un but de soutien et de renforcement motivationnel).

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement social si besoin.

ACTIVITES THERAPEUTIQUES COLLECTIVES

Dimension de la parole

- ↳ Groupe de parole
- ↳ Affirmation de soi – Écriture
- ↳ Gestion des émotions
- ↳ Groupe d'information



Dimension du corporel

- ↳ Gymnastique douce
- ↳ Relaxation
- ↳ Image de soi

Remédiation cognitive

- ↳ Atelier mémoire

Réadaptation à la vie quotidienne

- ↳ Atelier culinaire
- ↳ Atelier hygiéno-diététique
- ↳ Repas thérapeutique

Médiations artistiques

- ↳ Ergothérapie
« Retrouver le plaisir par le biais de loisirs créatifs »
- ↳ Art-thérapie
« Une douce parenthèse »

